



Rappelé à la maison du Père
Abbé Raymond Arsenault
28 juillet 1948 – 8 janvier 2026

Au presbytère de l’Assomption, où il résidait, l’abbé Raymond Arsenault est décédé le 8 janvier 2026, à l’âge de 77 ans.

L’abbé Raymond Arsenault est originaire de Cocagne, au Nouveau-Brunswick. Alors qu’il songe sérieusement la prêtrise au début de l’âge adulte, il choisit plutôt de se marier. De cette union naîtront quatre enfants.

Étant toujours resté proche de Dieu et de l’Église, il envisage de nouveau la prêtrise lorsque sa situation lui permet. Le projet se concrétise et il est ordonné prêtre le 22 janvier 2010 par le cardinal Jean-Claude Turcotte en l’église Très-Saint-Rédempteur.

L’abbé Arsenault est vicaire à Très-Saint-Rédempteur pendant quelques mois après son ordination. Il devient ensuite vicaire à L’Assomption-de-la-Sainte-Vierge / Saint-Gérard-Majella / Saint-Sulpice (2010 à 2015). Pendant cette période, il est aussi aumônier des Chevaliers de Colomb du Conseil 15331 de St-Sulpice. Son ministère se poursuit comme curé à Saint-Jean-Vianney (2015 à 2020) et finalement, en tant qu’administrateur à Saint-Esprit-de-Rosemont (2020 à 2023).

L’abbé Raymond Arsenault laisse dans le deuil ses enfants Gabriel (Roxane), Myriam (Yan), Véronique et Frédéric, ses 11 petits-enfants, ainsi que plusieurs parents, amis et confrères du Diocèse. Nous leur transmettons nos plus sincères condoléances.

La famille vous accueillera le samedi 31 janvier 2026 à partir de 9h à l’église de L’Assomption-de-la-Sainte-Vierge, située au 153 rue du Portage à L’Assomption, J5W 3G3. Suite à cette exposition, ses funérailles seront célébrées à 11h.

Il était membre de la Société d’une messe.

« Nous le savons, quand les hommes aiment Dieu, lui-même fait tout contribuer à leur bien, puisqu'ils sont appelés selon le dessein de son amour. » Romains 8, 28